



L'ACTU Réseaux



© JACQUES FRÉNÉHARD

LE CLUB ETI NORMANDIE a vu le jour lors de l'Université des entrepreneurs normands organisée par le Medef Normandie à Deauville le 5 novembre dernier. Son président, Jacques Frénéhard (photo), également président du conseil de surveillance de l'entreprise Frénéhard & Michaux (Orne), souhaite créer de véritables écosystèmes autour des ETI du territoire.

Naissance du club ETI Normandie



© BISCUITERIE DE L'ABBAYE

La Biscuiterie de l'Abbaye (276 salariés ; 43 MC de CA), dans l'Orne, fait partie des premiers adhérents au club ETI Normandie.

Isabelle Evrard

Il existe quelque 5800 ETI (entreprises de taille intermédiaire) sur le territoire français, dont 400 sur le territoire normand selon l'Agence de développement de Normandie (ADN). La majeure partie évolue dans le secteur industriel. Créé lors de l'Université des entrepreneurs normands (UEN), organisée par le Medef Normandie en novembre 2019 à Deauville, le nouveau club ETI Normandie accueille déjà près d'une vingtaine d'entreprises normandes, parmi lesquelles La Normandise, Cotral, La Biscuiterie de l'Abbaye, Candor, Le Caillebotis Diamond, le groupe Treuil ou encore Dediennne Multiplasturgy.

Se structurer pour peser auprès des collectivités

À l'image des clubs ETI existants dans d'autres régions de France (Aquitaine, Île-de-France), la vocation de ce nouveau club est tout d'abord de

« Les entreprises de taille intermédiaire sont des championnes cachées de nos territoires. »

Jacques Frénéhard, président du club ETI Normandie

permettre aux entreprises de mieux se connaître, d'échanger les bonnes pratiques entre dirigeants et de partager des expériences. « Les ETI sont véritablement des championnes cachées de nos territoires », souligne Jacques Frénéhard, président du club ETI et président du groupe Frénéhard & Michaux à Saint-Symphorien-des-Bruyères (Orne) à l'origine de cette initiative. « Et pour autant, elles ne se connaissent pas entre elles et sont mal identifiées par les pouvoirs publics pour lesquels elles sont pourtant des interlocutrices précieuses. »

Via ce nouveau réseau, les chefs d'entreprise normands sou-

haitent être force de propositions auprès des autorités, et notamment auprès de la Région Normandie.

Pousser encore plus loin l'attractivité du territoire

« Il s'agit pour nous de structurer nos besoins pour pouvoir les présenter de façon claire aux collectivités. Beaucoup d'actions sont déjà organisées mais il est encore possible d'optimiser les dépenses pour répondre aux problématiques rencontrées par les entreprises normandes, que ce soit en matière de formation, d'orientation ou de mobilité, de manière à pousser encore plus loin l'attractivité du territoire », confirme

Jacques Frénéhard qui compte construire de véritables écosystèmes autour des ETI.

Mutualiser les besoins

Les entreprises adhérentes du club ETI se réuniront plusieurs fois par an pour organiser des opérations en commun. Le président cite notamment les difficultés récurrentes rencontrées par les ETI dans le domaine de la maintenance industrielle ou de la digitalisation. « Pourquoi ne pas créer des structures mutualisées de recrutement qui pourraient servir à plusieurs entreprises ? Car ce sont des postes sur lesquels on n'a pas forcément besoin à 100% de temps complet dans chacune de nos entreprises. » De même, le club pourrait envisager de monter des opérations communes pour aller à l'export « comme le font les industriels allemands » et aller « chasser en meute ». Autant de programmes à définir lors du lancement officiel du club qui aura lieu lors de la deuxième quinzaine de janvier 2020. ■